



- Commission Endurance -

*Compte rendu
du 15 octobre 2018*

Présents : Christian RADIGUET, Nadège CHANEAC, Claudine DAUPHIN RIVIERE, Claudine MATHIEU, Léonce PONTET, Renaldo SAPONE.

Excusé : Michel PAYAN.

Absente : Marion LESTOURNELLE.

1. Budget de la commission

- budget 2017/2018 réalisé au profit très net des organisateurs de concours.
- budget prévisionnel 2018/2019, consacré lui aussi, presque exclusivement à l'aide aux organisateurs de concours à venir.

2. Championnat de France Jeunes cavaliers

Présentation par Renaldo SAPONE d'un court bilan des Championnats de France des Jeunes Cavaliers d'Endurance qui s'est déroulé, à la mi-août, à AUMONT-AUBRAC, en LOZERE. Une quinzaine de cavalières, réparties sur les épreuves de 90 km par équipes et 130 km, en individuel. Des résultats très moyens dans l'ensemble et surtout des jeunes plutôt atones, sans motivation éclatante.

Cependant une expérience toujours enrichissante sur le plan de la cohésion des équipes et du relationnel.

Pour Aumont Aubrac et les jeunes cavaliers, suite aux 3 stages organisés, 15 cavaliers ont participé aux Championnats des AS.

- Sur la 120 km, 8 partants, 3 classés :

Camille COULOMB 2ème

Marion MASSET 20ème

Carla MAGAN 28ème

Equipe PACA1 - 3ème

- Sur la 90km, 7 partants, 5 classés :

Léna MAZINGARDE 15ème

Anaelle MAZINGARDE 25ème

Léa REYNAUD 27ème

Camille RUSSO 32ème

Maeva AIELLO 37ème

Equipe PACA 1 - 9ème

PACA 2 - 16ème.

La saison prochaine, ces Championnats sont prévus à BRECEY, département de la Manche, dans la baie du Mont St Michel. La question de la participation de certains de nos jeunes sera étroitement liée au coût financier de déplacement.

Renaldo espère tout de même pouvoir compter sur quelques familles, prêtes à investir sur leurs enfants.

3. Bilan des engagements

Avant les 3 derniers concours de la saison (SALIN de GIRAUD, LA CRAU et PORT ST LOUIS) est étonnamment positif, malgré un désaveu généralisé des cavaliers, constaté dans la plupart des disciplines équestres. En effet, les résultats 2017 étaient tellement négatifs pour la majorité des organisations que, au final, une chute constante aurait été fatale à certaines manifestations. Un sursaut est donc constaté dans la plupart des cas concernés.

Le mouvement devrait se confirmer avec les derniers concours de la saison, particulièrement le CEI 1* de Port St Louis.

4. Grand Régional 2018

Il totalise déjà 3 étapes sur les 6 organisées et, comme déjà remarqué par le passé, il mobilise fort peu de cavaliers sur les épreuves Amateur phares, de 80 et 60 km. La mise en place de ce challenge aurait dû motiver davantage les cavaliers pour les amener à participer à des épreuves mises en valeur par un classement particulier et valorisant. Le circuit est malgré tout reconduit dans le cadre du budget 2018/2019, avec l'espérance de toucher un plus grand nombre de participants.

5. Fête régionale de l'Endurance

En PACA, elle a, jusqu'à ce jour, été organisée tous les ans depuis 2010, en alternance en Provence et en Côte d'Azur, sauf en 2016, faute de réservations. Il semble que l'intérêt pour ces rassemblements autour d'un repas partagé perde en attractivité et la question d'en limiter l'organisation s'est déjà posée à plusieurs reprises. Proposée une année sur deux, peut-être retrouverait-elle tout son charme auprès d'un public grandement sollicité en fin d'année ? C'est la solution retenue pour cette année 2018, malgré une suggestion soumise à l'avis de la Commission. Chacun reste bien entendu libre de lancer des invitations à la fête, mais la Commission du CRE n'interviendra pas dans cette organisation non budgétée de toute façon.

6. Journée de formation des Officiels de compétition

Initialement envisagée pour 2019, est remise à 2020 pour plusieurs raisons. Les juges en titre ou actuellement en devenir ont suivi, en 2018, une formation valable pour deux ans.

Par ailleurs, notre formateur régional, Léonce PONTET, devrait, lui, monter à LAMOTTE BEUVRON le 9 novembre prochain, ce qui ne semble pas indispensable et surtout difficilement conciliable avec son état de santé actuel.

7. Fonctionnement calendrier

Un membre de la Commission, plus attentif que les autres à la lecture du document « Fonctionnement du calendrier 2018 », y a relevé une incohérence gênante, échappée jusqu'ici aux relectures fréquentes et à l'actualisation récente. Cette anomalie signalée a entraîné une mise en cohérence logique. En effet, il y était question tout d'abord, « d'un

minimum de deux semaines entre deux compétitions », puis « d'un espace minimum de dix jours entre deux compétitions ». Il est demandé au CRE de remplacer ces deux expressions par une seule, soit « un minimum de douze jours ». Le but est d'éviter toute polémique improductive, source de conflits possibles.

La réunion se termine pour accueillir les organisateurs de concours, invités à établir le calendrier 2019 de leurs épreuves.

Roquebrune, le 17 octobre 2018
Claudine Mathieu